



## Résiliation bail propriétaire préavis 6 mois

Par **christophedu13**, le **31/12/2014** à **10:06**

Bonjour,

Voilà je voudrais savoir, quand le propriétaire nous transmet le préavis de 6 mois à l'expiration du bail de trois ans, pendant le préavis je peut partir à n'importe quelle moments?

Comment cela se passe t'il?

Merci pour vos réponses  
Bonne journée et bonne année

Cordialement

Par **janus2fr**, le **31/12/2014** à **10:27**

Bonjour,

Oui, si le bailleur vous donne congé, durant son préavis (donc les 6 mois précédents l'échéance du bail), vous n'avez pas vous-même, locataire, de préavis à respecter pour partir. Vous devez uniquement avertir le bailleur de votre départ afin de fixer une date pour l'état des lieux et la remise des clés.

Par **christophedu13**, le **31/12/2014** à **10:30**

Merci beaucoup